

## Le peuple entre sécession et mise à l'écart

Depuis quelque temps déjà, les livres sur la crise ou sur les dysfonctionnements de la démocratie se multiplient<sup>1</sup>. Leurs auteurs appartiennent bien entendu à des familles politiques différentes, mais nombre d'entre eux s'accordent au moins sur un point, qui semble leur servir de fil conducteur : l'idée que nous sommes déjà passés dans un « au de-là » du modèle démocratique qui s'était peu à peu imposé à l'époque de la modernité. L'idée la plus fréquemment exprimée est que nous entrons dans un régime « post-démocratique », qui pourrait aussi bien se définir comme le régime de la postmodernité. « Ma thèse, écrit par exemple Matthieu Baumier, est que la démocratie, si elle n'est pas morte, a connu une évolution rapide, qu'elle s'est transformée en autre chose que ce que nous connaissions : la *post-démocratie* »<sup>2</sup>.

Les symptômes les plus visibles de cette crise ont été maintes fois décrits : discrédit global de la classe politique, abstention, votes purement protestataires, fossé qui se creuse entre le « haut » et le « bas », sentiment d'une dépossession démocratique. Sur tous ces points, on est en présence de tendances lourdes, et qui s'accroissent régulièrement.

Interrogés à l'automne 2005 sur leur perception de la classe politique, 71 % des Français confient avoir une « mauvaise opinion » de leurs dirigeants, 76 % affirment qu'ils ne leur font « pas confiance », 49 % les jugent « corrompus »<sup>3</sup>. Selon un autre sondage, encore plus récent, 53 % des Français estiment que la démocratie fonctionne aujourd'hui « pas très bien ou pas bien du tout »<sup>4</sup>. Enfin, selon un troisième sondage, près de sept Français sur dix déclarent n'avoir « confiance ni dans la droite ni dans la gauche pour gouverner le pays »<sup>5</sup>. Il s'agit donc bien d'un discrédit massif, qui touche d'abord les hommes, mais s'étend aussi aux institutions. Ce discrédit se manifeste à la fois par la montée de l'abstention et par la désaffection des grands partis politiques, qui redeviennent de plus en plus de simples comités électoraux. Les citoyens perdant espoir dans la capacité d'action d'une classe politique qui ne cesse de présenter comme possibles à atteindre des objectifs qu'elle n'atteint jamais (par exemple le plein-emploi), leur attitude la plus commune oscille

entre le désintérêt ou le rejet, l'abstention ou l'opposition systématique.

A l'élection présidentielle d'avril 2002, moins d'un Français sur deux a voté à chaque tour de scrutin. De plus, au premier tour de cette élection présidentielle, 64 % des électeurs n'ont voté ni pour Chirac ni pour Jospin. Vingt ans plus tôt, au premier tour de l'élection présidentielle de 1981, les candidats « anti-système » n'avaient remporté que 2 % des suffrages exprimés ; ils en ont totalisé 34 % à celle de 2002. Le résultat est que les « majorités » actuelles sont l'émanation d'à peine un quart du « peuple souverain ».

Un autre sondage réalisé en 2006 montre encore que 6 Français sur 10 ne parviennent plus à différencier la droite de la gauche. C'est évidemment une conséquence du recentrage des programmes des partis, qui n'est lui-même qu'un aspect d'un processus d'uniformisation du discours politique, entraînant sa *neutralisation* de fait. Ce recentrage des programmes a des causes multiples, mais résulte avant d'un consensus implicite sur les finalités sociales, qui empêche toute remise en cause globale du système. C'est ainsi, comme l'écrit Robert Kurz, qu'« aucun parti d'opposition n'attribue [...] les problèmes sociaux au système politique en tant que tel et au mode de production sur lequel ce système est fondé, mais toujours au fait que ce sont ses adversaires qui tiennent actuellement les rênes du pouvoir et que leur politique est "mauvaise" »<sup>6</sup>. Du coup, l'alternative (remplacée par la simple alternance) devient impossible, et un nombre croissant d'électeurs réalisent que les élections ne sont libres que dans la mesure où elles assurent la reproduction, sous des étiquettes interchangeable, de la même classe dominante. Le système politique, en d'autres termes, est codé par avance pour que seuls puissent y triompher ceux dont on est assuré qu'ils ne changeront rien à ce système. « Les élections pluralistes, écrit Robert Charvin, ne sont admissibles que si les électeurs ne "sortent" pas du cadre implicitement assigné ; elles doivent assurer une continuité politique avec des variations n'ayant qu'une faible amplitude »<sup>7</sup>. Le pluralisme affiché n'est que de principe.

Le discrédit du système n'est jamais apparu plus évident que lors du référendum sur l'Europe du 29 mai 2005. Unanimes dans leur position en faveur du « oui », les grands partis de gouvernement ont été incapables de convaincre le peuple du bien-fondé de leur choix, alors même que leurs consignes de vote étaient relayées par tous les grands médias. Le « non », qui l'a finalement emporté, a été essentiellement porté par les forces politiques « anti-système », décidées à réagir contre ce qui est apparu comme une entente des élites pour imposer le libéralisme au peuple. Paradoxalement, ce référendum avait en effet été organisé par des dirigeants politiques qui avaient immédiatement fait savoir que la question posée ne l'était en fin de compte que pour la forme, puisqu'on ne pouvait, de façon raisonnable et sensée, y répondre que par « oui ». Grande a donc été leur surprise de constater que le peuple considérait au contraire qu'il s'agissait là d'une vraie question, et qu'on pouvait aussi bien y répondre « non », ce qu'il a d'ailleurs fait en majorité<sup>8</sup>.

Ce décalage entre les électeurs et leurs représentants se double d'une évidente fracture sociologique, puisqu'il apparaît d'autant plus grand que la situation sociale

des électeurs est difficile ou précaire. « Le sentiment de connaître une ascension sociale ou une régression sociale, note à cet égard François Miquet-Marty, est désormais plus explicatif du vote que le fait d'appartenir à telle ou telle catégorie sociale »<sup>9</sup>. C'est encore un signe de la montée de la subjectivité : la perception de l'identité sociale se ramène de plus en plus à l'évaluation d'une situation individuelle. Le lien entre social et politique est ainsi brisé. Rappelons qu'au référendum sur le projet de traité constitutionnel européen, 60 % des jeunes, 80 % des ouvriers et 60 % des employés, ainsi que la majorité des salariés (contrairement à ce qui s'était passé lors du référendum sur le traité de Maastricht), ont voté « non », le « oui » n'ayant finalement été majoritaire que dans la haute bourgeoisie, chez les cadres supérieurs, les inactifs et les retraités.

Dans son discours de réception du Prix Nobel de littérature, prononcé à Stockholm le 7 décembre 2005, le dramaturge Harold Pinter déclarait : « La majorité des hommes politiques ne s'intéressent pas à la vérité, mais au pouvoir et au maintien de ce pouvoir. Pour maintenir ce pouvoir, il est essentiel que les gens demeurent dans l'ignorance, qu'ils vivent dans l'ignorance de la vérité, jusqu'à la vérité de leur propre vie ». Point de vue qui résume assez bien une l'opinion la plus répandue. Tout montre que ce qui a disparu, c'est la relation de *confiance* entre les gouvernants et les gouvernés. Or, là où il n'y plus de confiance, il n'y a plus de consentement possible, car la première est la condition nécessaire du second.

Nous sommes donc, comme l'ont déjà constaté une multitude d'observateurs, devant une crise majeure de la représentation. Ce qui doit conduire à s'interroger sur les limites de la démocratie représentative, mais aussi sur les rapports qui existent entre la démocratie et la représentation.

Ainsi que l'a rappelé Montesquieu, l'Antiquité était étrangère à toute notion de représentation<sup>10</sup>. Le concept de représentation apparaît en fait au tout début du Moyen Age, époque à laquelle il se forme dans le droit public sous l'influence significative du droit privé (représentation du père par son fils, ou du fils par son père, de l'esclave par son maître, d'un monastère par son abbé, etc.). A partir du XVIII<sup>e</sup> siècle, ce concept devient une notion-clé pour le fonctionnement des régimes « libéraux représentatifs ». Montesquieu, encore lui, est l'un des premiers à défendre l'argument, mille fois repris par la suite, selon lequel le peuple, peu apte à décider par lui-même, est en revanche tout à fait capable de choisir ses représentants : « Il importe que le peuple fasse par un représentant tout ce qu'il ne peut pas faire lui-même »<sup>11</sup>. L'argument, remarquons-le, ne consiste alors nullement à dire qu'au sein de collectivités d'une certaine étendue, l'exercice de la démocratie directe est techniquement difficile, voire impossible. C'est bien l'aptitude du peuple à prendre lui-même les décisions qui est mis en cause, sans que l'on prenne d'ailleurs la peine d'expliquer comment le peuple, déclaré statutairement inapte à décider par lui-même, peut tout à coup devenir capable de choisir ceux qui auront pour tâche de décider à sa place. Pour d'autres auteurs, comme Benjamin Constant, la nécessité de la représentation dérive de la division du travail. La thèse est en tout cas d'origine libérale, puisqu'elle tire son origine de la représentation des intérêts dans le droit privé. Une grande partie de la droite non libérale s'y ralliera plus tard, lorsque la

démocratie sera entrée dans les mœurs, généralement par élitisme : la démocratie étant sommairement définie comme consacrant la « loi du nombre », la démocratie représentative sera alors perçue comme un moindre mal, puisqu'elle revient à réduire drastiquement le nombre des décideurs.

Rousseau a défendu, on le sait, la thèse inverse de celle de Montesquieu. Partisan du mandat impératif, il soutient qu'un peuple ne peut que perdre sa souveraineté dès l'instant qu'il s'en dessaisit au profit de représentants. Il importe, dit Rousseau, que le peuple ne laisse pas à ses représentants la capacité de décider à sa place, car s'il « promet simplement d'obéir, il se dissout par cet acte, il perd sa qualité de peuple ; à l'instant qu'il y a un maître, il n'y a plus de souverain, et dès lors, le corps politique est détruit »<sup>12</sup>. L'observation ne manque pas d'une certaine logique. Ce n'est pourtant pas ce point de vue qui l'emportera : le 26 août 1789, la célèbre Déclaration des droits de l'homme et du citoyen est votée par les « représentants du peuple français », et durant toute la Révolution le titre le plus respecté sera celui de « représentant du peuple ».

Depuis lors, les démocraties occidentales ont presque toutes été des démocraties représentatives, constitutionnelles, parlementaires et libérales. La part qui y est faite à l'exercice direct de la souveraineté est infime ou nulle, l'essentiel du jeu politique revenant aux représentants et les prérogatives des citoyens se bornant à désigner ces derniers lors des consultations électorales. Le mandat impératif, consistant à donner aux représentants des instructions précises qu'ils doivent respecter sous peine de révocation, n'y existe pas – il est constamment prohibé en France depuis la Révolution, au motif notamment qu'un élu représente aussi ceux qui n'ont pas voté pour lui –, l'opinion ne s'assurant d'un très hypothétique contrôle des représentants qu'au vu des comptes qu'ils veulent bien rendre quant aux mandats qui leur ont été confiés. Du point de vue libéral, les représentants sont même parfaitement fondés à aller à l'encontre de la volonté de ceux qui les ont élus pourvu que les règles procédurales et formelles de leur élection continuent d'être respectées<sup>13</sup>. C'est la raison pour laquelle, selon Bernard Manin, ces démocraties devraient plutôt porter le nom de « gouvernements représentatifs » (Raymond Aron parlait pour sa part de « régimes constitutionnels pluralistes »).

Proudhon, lui, admet la représentation, mais à l'expresse condition que soient mises en œuvre des techniques permettant d'« organiser la démocratie », en l'occurrence de réaliser autant que possible l'identité d'intérêts entre électeurs et représentants, gouvernés et gouvernants, faute de quoi cette démocratie ne serait que « mystification » ou « tyrannie ». « Si le grand acte qui a pour objet de produire la représentation nationale, écrit-il, consiste à réunir, une fois tous les cinq ans ou tous les trois ans, une cohue des citoyens désignés et à leur faire nommer un député porteur d'un mandat en blanc et qui, en vertu de ce mandat en blanc, représente non seulement ceux qui lui ont donné leurs suffrages, mais ceux qui ont voté contre lui, [...] si c'est là ce qu'on entend par suffrage universel, il n'y a rien à espérer et tout notre système politique est une mystification et une tyrannie »<sup>14</sup>. C'est pourquoi Proudhon refuse l'idée d'un mandat général décerné par le peuple et veut le remplacer par une série de « délégations spéciales », qui lui paraissent d'autant plus

justifiées qu'à ses yeux le peuple « n'est pas une entité homogène, compacte, indifférenciée »<sup>15</sup>.

Non seulement la représentation ne fait pas intrinsèquement partie de la notion de démocratie, mais bien des auteurs ont estimé qu'une démocratie était d'autant moins démocratique qu'elle faisait une plus grande part à la représentation. C'est notamment l'opinion de Carl Schmitt, qui, du reste, défend aussi la thèse de l'incompatibilité foncière du libéralisme et de la démocratie.

Dans sa *Théorie de la Constitution*<sup>16</sup>, où il distingue trois formes différentes de représentation, Schmitt souligne très bien que celle qui correspond à la conception libérale de l'Etat est directement empruntée aux techniques du droit privé : la représentation de l'électorat résulte de l'adoption dans la sphère politique du modèle du mandat permettant la représentation (*Vertretung*) des intérêts privés, individuels ou collectifs<sup>17</sup>. A cette conception libérale de la représentation, il oppose la conception hobbesienne de la représentation (*Repräsentation*), où l'unité politique du peuple doit être représentée personnellement « comme un tout ».

Il importe donc, quand on parle de la « crise de la représentation », de bien saisir qu'au départ la représentation a surtout été un moyen d'empêcher le peuple de s'exprimer directement, et que la « crise » en question résulte apparemment de ce que le peuple commence à s'en apercevoir. C'est ce que constate Jacques Rancière quand il écrit : « La représentation n'a jamais été un système inventé pour pallier l'accroissement des populations. Elle n'est pas une forme d'adaptation de la démocratie aux temps modernes et aux vastes espaces. Elle est, de plein droit, une forme oligarchique, une représentation des minorités qui ont titre à s'occuper des affaires communes [...] L'évidence qui assimile la démocratie à la forme du gouvernement représentatif, issu de l'élection, est toute récente dans l'histoire. La représentation est dans son origine l'exact opposé de la démocratie. Nul ne l'ignore au temps des révolutions américaine et française. Les Pères fondateurs et nombre de leurs émules français y voient justement le moyen pour l'élite d'exercer en fait, au nom du peuple, le pouvoir qu'elle est obligée de lui reconnaître, mais qu'il ne saurait exercer sans ruiner le principe même du gouvernement [...] La "démocratie représentative" peut sembler aujourd'hui un pléonasme. Mais cela a d'abord été un oxymore »<sup>18</sup>.

La représentation est par essence un système oligarchique, car elle aboutit inmanquablement à la formation d'un groupe dominant, dont les membres se cooptent entre eux pour défendre en priorité les intérêts qui leur sont propres. Toute l'école « élitiste » de politologie (Pareto, Michels, Mosca, Wright Mills) a d'ailleurs montré comment le système de la démocratie représentative et parlementaire conduit inéluctablement les représentants à s'instituer en élite ou en oligarchie, celle-ci devenant de plus en plus autonome par rapport aux représentés. C'est l'une des raisons pour lesquelles, dans un texte célèbre paru pour la première fois en février 1950, et qui a été réédité récemment, Simone Weil se prononçait pour la suppression des partis politiques au motif, notamment, qu'un parti « est une organisation construite de manière à exercer une pression collective sur la pensée »

et que « l'unique fin de tout parti politique est sa propre croissance, et cela sans aucune limite »<sup>19</sup>.

La méfiance vis-à-vis de la représentation fut d'ailleurs l'une des raisons de l'hostilité au suffrage universel manifestée au XIX<sup>e</sup> siècle par les tendances révolutionnaires et libertaires du mouvement ouvrier. « L'électeur, voilà l'ennemi ! », proclamait Libertad en 1906 par voie d'affiche. Dans son introduction aux *Réflexions sur la violence* (1908), Georges Sorel écrivait : « Tous les députés disent que rien ne ressemble tant à un représentant de la bourgeoisie qu'un représentant du prolétariat ». Dans la démocratie réduite à la représentation, le peuple, par le moyen du suffrage, peut aussi bien s'exproprier lui-même de sa qualité de peuple. « La méthode démocratique consiste alors dans le renoncement consensuel à la démocratie comme contenu », remarque Costanzo Preve<sup>20</sup>. Le vote n'est en effet jamais qu'une technique d'agrégation des préférences conflictuelles sanctionnée par la règle majoritaire. Et la démocratie se réduit d'autant moins à des procédures « neutres » d'expression des majorités que l'instauration du suffrage universel n'a nullement eu pour conséquence l'accès du peuple à la souveraineté politique, en l'occurrence à la capacité souveraine de décision.

Le « peuple » s'est en outre considérablement transformé au cours des dernières décennies, notamment pour ce qui est des appartenances de classes. La quasi-disparition des « familles électorales » de type sociologique ou religieux a pour conséquence que le vote devient de plus en plus volatil, les mêmes électeurs faisant successivement porter leurs suffrages sur les candidats les plus différents. Aujourd'hui, pas plus que la conviction religieuse, la simple appartenance socioprofessionnelle n'est un élément déterminant du comportement devant les urnes.

Les classes sociales n'ont certes pas disparu (en France, la classe ouvrière comprend encore six millions de personnes), mais elles se sont restructurées en strates complexes et ont perdu une grande part de leur identité, emportées qu'elles ont été, depuis l'époque du compromis fordiste, qui a entraîné le gonflement des classes moyennes, dans un vaste mouvement d'homogénéisation des désirs ou des besoins, où tout le monde veut à peu près la même chose, mais sans avoir les mêmes moyens d'y accéder<sup>21</sup>. Privées de leur *habitus*, du mode de vie spécifique et même du langage qui étaient autrefois les leurs, les couches populaires ont ainsi largement perdu leur conscience d'elles-mêmes, ce qui restreint d'autant leur capacité de mobilisation. Ce brouillage des repères est encore accentué aujourd'hui par les menaces de déclassement qui pèsent sur les classes moyennes<sup>22</sup>.

Les revendications populaires se sont de ce fait transformées. Christopher Lasch avait déjà remarqué que, « non seulement les nouveaux mouvements sociaux – le féminisme, les droits des homosexuels, le droit au minimum social, l'agitation contre la discrimination sociale – n'ont rien en commun, mais leur exigence cohérente vise à être inclus dans la structure dominante plutôt qu'à une transformation révolutionnaire des rapports sociaux »<sup>23</sup>. Ces mouvements, en effet, n'aspirent nullement à un changement de société, mais au contraire à toujours plus

d'intégration de leurs propositions dans le système de la structure du pouvoir. Les exclus, pourrait-on dire, se déclarent inclus jusque dans leur manière de dénoncer l'exclusion. Exigeant de l'Etat des droits ou de la reconnaissance juridique, ils en deviennent à la fois les créanciers et les obligés.

Cet abandon de toute perspective révolutionnaire va de pair avec une sectorialisation et une « privatisation » des luttes qui, elles aussi, contrastent avec les mouvements sociaux du passé. On le mesure en se souvenant qu'à l'origine, comme le rappelle Jacques Rancière, « la querelle sur les salaires a d'abord été une querelle pour déprivatiser le rapport salarial, pour affirmer qu'il n'était ni la relation d'un maître à un domestique ni un simple contrat passé au cas par cas entre deux individus privés, mais une affaire publique, touchant une collectivité, et relevant en conséquence des formes de l'action collective, de la discussion publique et de la règle législative. Le "droit au travail" revendiqué par les mouvements ouvriers du XIX<sup>e</sup> siècle signifie d'abord cela : non pas la demande de l'assistance d'un "Etat-providence" à laquelle on a voulu l'assimiler, mais d'abord la constitution du travail comme structure de la vie collective arrachée au seul règne du droit des intérêts privés et imposant des limites au processus naturellement illimité de l'accroissement de la richesse »<sup>24</sup>.

La modernité, portée par le capitalisme d'industrie, s'était imposée comme un mouvement de renversement des sociétés d'ordres, de rentes et de statuts. On assiste aujourd'hui à un renversement de ce renversement. La tertiarisation des sociétés et la financiarisation du capital (et des patrimoines) font que la richesse ne provient plus fondamentalement du travail matériellement productif : l'économie devient « immatérielle » et la richesse est désormais captée par le truchement des achats d'action, des dividendes et des mouvements monétaires (aux Etats-Unis, Bill Gates et Wal-Mart ont remplacé Ford et General Motors). Parallèlement, les grands Etats redistribuent 15 à 20 % de leur budget sous formes de rentes financières. Chacun, dans ces conditions, aspire à se voir reconnaître un statut. Alors que les conflits sociaux étaient hier engendrés par des antagonismes de production, aujourd'hui, quittant le champ de la lutte des classes, ils gravitent autour de la défense de positions acquises et de la revendication de droits statutaires. Les enseignants, les infirmières, les agriculteurs, les cheminots, les intermittents du spectacle, les salariés d'Airbus ne manifestent plus pour « défendre les travailleurs » (la classe ouvrière), mais uniquement pour eux-mêmes, afin de se voir garantir un emploi ou de meilleures conditions de travail, c'est-à-dire un meilleur statut.

Ces revendications, comme on l'a vu, ne peuvent donc plus s'inscrire dans une attitude d'opposition de fond à l'ordre dominant, mais confortent au contraire les pouvoirs publics dans ce qu'ils sont en leur réclamant une part toujours plus grande de manne à redistribuer. « Le discours, écrit Ahmed Henni, ne s'appuie pas sur l'identification des travailleurs comme producteurs de valeur lésés de ce fait par leur condition de salariés. Il s'articule autour de l'idée que le travail, quel qu'il soit, est un statut qui mérite considération et respect [...] On ne lutte plus pour sortir de ce statut, mais pour y rester – ne pas être licencié – et arracher des droits statutaires qui n'ont rien à voir avec les règles ou les antagonismes du capitalisme de production

matérielle, ni les aspirations au libre devenir individuel par le travail [...] Les luttes sociales ne sont plus des luttes circonscrites essentiellement dans la sphère de la production matérielle et visant un meilleur partage financier entre patrons et ouvriers de la richesse produite. Elles opposent moins des groupes sociaux entre eux – antagonisme de classes – qu’elles n’expriment la revendication propre à un groupe d’une amélioration de sa situation, non au détriment d’un autre groupe, mais par la recherche d’une plus grande reconnaissance sociale porteuse de retombées rentières plus grandes »<sup>25</sup>.

Le décalage entre la classe politique et l’électorat constitue un problème spécialement pour la gauche qui, dans le passé, avait toujours prétendu représenter mieux que la droite les aspirations populaires. Mais la gauche s’est aujourd’hui progressivement coupée du peuple. Tout comme la droite, elle s’est installée dans les classes moyennes supérieures, quand ce n’est pas dans l’appareil d’Etat. En se ralliant à l’économie de marché, en privilégiant les revendications marginales au détriment des aspirations de ceux qui sont le plus menacés par le chômage et l’insécurité, en donnant le spectacle d’une élite installée dans le paraître médiatique, elle a profondément déçu ceux auxquels elle était censée s’adresser en priorité<sup>26</sup>.

Tandis que le PC se social-démocratisait, le PS a lui-même cessé de s’affirmer résolument socialiste en se bornant à vouloir tempérer la société de marché par une valorisation de l’action publique, tandis que les concepts classiques relatifs à la composition technique et organique du capital (force de travail, accumulation, plus-value) disparaissaient de ses textes comme de sa pratique. Sous prétexte de « réalisme », la grande majorité des socialistes ont adhéré à tous les canons de l’orthodoxie gestionnaire. La politique n’est plus alors vécue que comme un ensemble de pratiques et de jeux institutionnels destinés à conquérir, exercer et conserver une forme de pouvoir dont le centre comme la périphérie sont instables.

La sociale-démocratie, depuis sa création, proposait une alliance entre les partis ouvriers et certains autres acteurs sociaux parce qu’elle estimait, sur la base d’une analyse des classes sociales, qu’une telle alliance pouvait permettre une mobilisation plus large sur la question sociale et les réformes démocratiques. Les socialistes ont aujourd’hui abandonné cette vision, parce qu’ils sont eux aussi devenus incapables d’articuler révolte individuelle et mobilisation sociale autour d’un véritable projet collectif. Comme l’observe Roland Guillon, « tout se passe comme si la pensée dirigeante du PS s’était fondue dans les paradigmes des gouvernances territoriales ou de l’expertise au lieu d’aborder frontalement un aspect essentiel de toute réalité sociale liée au capitalisme : les tensions entre l’individuel et le collectif »<sup>27</sup>.

Parallèlement au ralliement d’une grande partie de la gauche à l’économie de marché, sinon au réformisme libéral, la montée d’une culture de gauche d’inspiration hédoniste-libertaire (dite « bo-bo ») est l’un des facteurs qui ont le plus contribué à couper les partis de gauche des couches populaires, lesquelles ont assisté avec stupéfaction à l’émergence, puis à l’installation médiatique d’une gauche mondaine et arrogante plus portée à défendre l’« homoparentalité », les sans-papiers, l’« art contemporain », les droits des minorités, le discours sur les « genres », le

« politiquement correct », les phobies corporelles et la surveillance permanente du comportement d'autrui, qu'à renouveler le langage de la classe ouvrière en se plongeant si nécessaire les mains dans le cambouis<sup>28</sup>. Ayant laissé aux libéraux le champ libre dans l'ordre économique et social, la « gauche caviar », c'est-à-dire la grande bourgeoisie libérale de gauche, d'autant plus permissive en matière de mœurs qu'elle est indifférente en matière sociale, se tient à distance de milieux populaires dans lesquels elle ne se reconnaît plus. « La gauche caviar, géographiquement, vivait éloignée des classes pauvres, écrit Laurent Joffrin. Par un étrange processus, elle décida, de surcroît, de s'en couper politiquement. Et cela à travers une opération culturelle et idéologique d'une tragique frivolité : l'escamotage du peuple »<sup>29</sup>.

Les « people » ont ainsi remplacé le peuple. Elue par la mondialisation, une Nouvelle Classe politique-médiatique s'est mise en place, qui associe dans un même élitisme de la richesse et du paraître dirigeants politiques, hommes d'affaires et représentant des médias, tous intimement liés les uns aux autres (hors caméra, ils se tutoient et s'appellent par leurs prénoms), tous convaincus de la « dangerosité » des aspirations populaires. Alexandre Zinoviev, pour désigner cette Nouvelle Classe, parlait de « supra société ». Confrontée à un peuple qu'elle redoute et qu'elle méprise à la fois, elle constitue une autorité oligarchique qui s'emploie avant tout à préserver ses privilèges et à réserver l'accès du pouvoir à ceux qui émanent de ses rangs<sup>30</sup>.

Ce mépris du peuple s'alimente bien entendu de la critique d'un « populisme » assimilé désormais à n'importe quelle forme de démagogie ou d'« irrationalisme » de masse. Qui parle aujourd'hui du peuple s'expose par là même au reproche de « populisme ». Devenu une injure politique, le populisme est présenté comme une sorte de perpétuelle « maladie infantile » de la démocratie, dans une perspective à la fois péjorative et disqualifiante. Le recours au « populisme » fournit ainsi à la mise à l'écart du peuple une justification théorique, sinon savante.

Le ralliement au Front national d'une large partie de l'ancienne classe ouvrière a joué à cet égard un rôle décisif. Il a en effet permis à une large partie de la gauche de répudier le peuple au prétexte qu'il « pensait mal », tandis qu'un antiracisme convenu, mais affiché hautement, lui permettait de masquer ses propres dérives idéologiques. L'antilepénisme s'est ainsi substitué à l'anticapitalisme, précieux alibi qui justifiait qu'on relègue à l'arrière-plan la question sociale au moment même où celle-ci resurgissait avec une force perdue depuis l'époque des « Trente glorieuses ».

A l'élection présidentielle de 2002, le FN s'étant imposé une fois encore comme le principal capteur du vote ouvrier, le politologue Pascal Perrineau faisait ce commentaire : « [Ceux qui votent le Pen] sont des gens qui sont en bas de l'échelle des revenus, mais aussi de l'échelle des savoirs. Plus le niveau de culture est élevé, plus on est à l'abri d'une vote Le Pen ». Le fait que les classes populaires votent en faveur du FN permet ainsi de les disqualifier, voire de les rendre responsables de la montée d'un parti régulièrement désigné comme moralement indigne et

politiquement infâme. Ces classes peuvent alors être elles-mêmes disqualifiées par contagion. Comme l'écrit Annie Collovald, « seuls des électeurs illégitimes socialement peuvent se retrouver dans les idées illégitimes de ce parti »<sup>31</sup>. Par voie de contraste, la grande bourgeoisie possédante se voit attribuer un brevet de bien-pensance et de supériorité morale inhérent à sa position de classe : protégée par son niveau de vie, elle est à l'abri des « idées mauvaises » où se complaît le peuple.

Alors que la critique du « populisme » visait autrefois ceux qui, prétendant parler directement au peuple, ou à sa place, pouvaient représenter un danger pour celui-ci, cette critique s'adresse désormais de plus en plus souvent au peuple lui-même, accusé de vouloir s'exprimer lui-même à la place de « ceux qui savent ». Régulièrement décrit comme « irrationnel » (il préfère les acteurs politiques hors système aux partis en place, il ne vote pas comme on lui dit de le faire) et sensible aux thèses « autoritaires », ce qui expliquerait sa tendance à s'abandonner aux mauvais bergers, le peuple peut dès lors être représenté comme dangereux, grossier, inculte, comme un segment de population composé de « beaufs », de « bouseux » ou de « petits blancs » qui ne parviennent pas à se dégager de leurs « préjugés » archaïques, dépassés qu'ils sont par l'histoire et incapables de se rallier à la perspective d'une « mondialisation heureuse ». Ce qui permet du même coup de se désintéresser de l'insécurité, de l'explosion des inégalités, des effets du libre-échange, du scandale des stock-options et des « parachutes dorés ».

Il devient ainsi entendu, soit que le peuple ne sait pas ce qu'il veut, soit, lorsqu'il fait savoir qu'il veut quelque chose, qu'il n'y a pas lieu d'en tenir compte. Il est donc inutile de l'interroger avant de parler en son nom. Et il est surtout dangereux de le consulter, puisqu'il ne vote jamais comme on lui dit de le faire. Attitude qui, bien entendu, masque plus que jamais une peur diffuse des « classes dangereuses » : combattre le populisme, c'est faire en sorte que les élites ne soient pas menacés par ce peuple qu'il faut neutraliser. C'est bien pourquoi, sous le terme de « populisme », on tend aujourd'hui à ranger, pour mieux les reléguer à distance, toutes les formes de sécession par rapport au consensus dominant. Une telle façon de faire, écrit Jacques Rancière, « masque et révèle en même temps le grand souhait de l'oligarchie : gouverner sans peuple, c'est-à-dire sans division du peuple ; gouverner sans politique [...] Il permet d'interpréter tout mouvement de lutte contre la dépolitisation opérée au nom de la nécessité historique comme manifestation d'une fraction arriérée de la population ou d'une idéologie dépassée »<sup>32</sup>.

Cet usage du mot « populisme », ressemblant à celui « d'une amulette qu'on agite pour chasser les esprits malfaisants », n'a pas échappé à Laurent Joffrin, qui observe : « Dès qu'une idée n'avait pas l'estampille de l'establishment, elle était rangée sous l'étiquette infamante de "populisme" [...] Etrange réaction sémantique : le mot étant à la fois flou et très péjoratif, elle revient à dire que toute demande du peuple est, par définition, illégitime et dangereuse. Est populiste, en fait, une idée qui vient du peuple et qui déplaît aux élites progressistes »<sup>33</sup>. D'où cette question, posée par Annie Collovald : « La stigmatisation du populaire *via* le "populisme du FN" ne serait-elle pas le signe d'une nouvelle conjoncture intellectuelle et politique dans laquelle les élites politiques d'aujourd'hui (et leurs auxiliaires et conseillers) ne voient

plus dans les groupes populaires une cause à défendre, mais un “peuple sans classe” devenu un problème à résoudre ? »<sup>34</sup>

On sait que du point de vue libéral, la démocratie n’a jamais été le régime qui permet la participation populaire la plus large : cette participation est au contraire perçue comme ayant beaucoup plus d’inconvénients que d’avantages. L’abstention n’est donc pas vue avec défaveur par les libéraux qui, dans le passé, ont toujours cherché à restreindre la capacité politique des citoyens, que ce soit en s’opposant aux vote des femmes ou en favorisant le système censitaire.

Il y a aujourd’hui plusieurs moyens d’éloigner le peuple de la vie politique. Le plus classique est évidemment le recours aux médias et à l’industrie des loisirs, à la télévision et au sport, qui permettent d’évidence de le « distraire » au sens pascalien du terme. Les médias, par ailleurs, ne cessent de consacrer l’ordre existant, en laissant constamment entendre que nous vivons, sinon dans la meilleure des sociétés possibles, du moins dans la moins mauvaise de toutes. Les individus sont systématiquement divertis ou conditionnés afin de masquer cette évidence que les choses se décident désormais sans eux<sup>35</sup>. On affaiblit ainsi la pensée critique, en lui enlevant sa raison d’être. L’homogénéité grandissante des modes de vie, au moment même où l’on célèbre partout le « pluralisme », va dans le même sens, car elle conduit les sociétés à communier dans les mêmes désirs et les mêmes besoins, sans que leurs différences puissent faire obstacle aux exigences du marché.

La vie politique étant assimilée au marché, et le vote des citoyens à un acte d’achat, la démocratie devient tout naturellement le règne du consommateur « zappant » entre les programmes des partis comme il le fait entre les produits commerciaux ou les chaînes de télévision. La participation des individus à la vie publique s’opère alors, non plus par l’engagement politique, mais à travers une communion avec l’opinion publique mise en forme par les médias, mise en forme qui témoigne à elle seule de la disparition d’un corps social capable de susciter par lui-même une interprétation collective de l’actualité. L’idéologie médiatique véhicule une représentation du monde aussi homogène que politiquement correcte, qui se substitue à la conscience sociale en tant que « fausse conscience » de la réalité. Le peuple de citoyens se transforme « en peuple de spectateurs passifs et irresponsables. La politique spectacle masque les problèmes de fond, substitue aux programmes le charme de la personnalité, elle engourdit la capacité de raisonnement et de jugement au profit des réactions émotionnelles et des sentiments irrationnels d’attraction et d’antipathie. Avec la média-politique, les citoyens sont infantilisés, ils ne s’engagent plus dans la vie publique, ils sont aliénés, manipulés par des gadgets et des images »<sup>36</sup>.

C’est ce qu’avait très bien compris Silvio Berlusconi, qui a accédé à deux reprises aux fonctions de Premier ministre dans son pays, et dont l’idéologie, mise au point dans son entreprise, s’appuyait en permanence sur le discours du management, c’est-à-dire sur un ensemble de croyances articulées autour du thème de l’efficacité économique, en même temps que sur les techniques d’une télévision commerciale et sportive dispensatrice de rêves à bon compte. Non seulement la politique devenait

avec lui de la séduction publicitaire continuée par d'autres moyens, mais c'est en référence à sa pratique d'entrepreneur privé qu'il cherchait avant tout à se légitimer en PDG de l'« entreprise Italie ». « Avec son entrée en politique, écrit Pierre Musso, Berlusconi n'a fait que pousser à son terme sa logique commerciale en traitant le citoyen-électeur comme un téléspectateur-consommateur, c'est-à-dire en gérant son passage du caddy à l'isoloir, via le petit écran »<sup>37</sup>.

Une autre manière de détourner l'attention consiste à retranscrire les problèmes sociaux en termes de psychologie individuelle, afin de faire perdre de vue les responsabilités ou les causes réelles. Pour l'Etat, la perte de contrôle de l'activité économique et financière sur laquelle il avait hier autorité, le rend en effet toujours plus incapable de répondre à la demande sociale. D'où la nécessité de « psychologiser » les problèmes sociaux en termes individuels, ce qui permet au système en place de les traiter, non plus de façon proprement politique, mais de manière humanitaire et morale, compassionnelle et lacrymale. Au sein d'une société qui proclame avec d'autant plus de force son amour des pauvres qu'elle en fabrique toujours davantage, le socialisme en actes est ainsi peu à peu remplacé par la « solidarité » individuelle, la charité associative et l'appel à la générosité privée. Les luttes sociales reviennent alors à se poser en victimes, en soumettant l'ensemble des mécanismes institutionnels à la prééminence symbolique du statut victimaire, alors qu'une relative indifférence aux destinées singulières conditionnait naguère la réalisation du bien commun.

Le libéralisme pousse d'ailleurs lui-même à cette subjectivisation des problèmes sociaux. « L'ordre dominant du système social a été élevé par [l'idéologie libérale] au rang d'une loi de la nature qui serait au-dessus de toute évaluation critique, observe Robert Kurz. La responsabilité de toute expérience négative ne peut donc toujours retomber que sur les individus dans leur cadre de vie immédiat. Ainsi, chacun est personnellement responsable de ses propres souffrances et infortunes [...] Jamais le système en soi ne peut être coupable »<sup>38</sup>. « En résumé, écrit Zygmunt Bauman, les individus sont condamnés à résoudre sur le plan biographique les contradictions du système »<sup>39</sup>.

Dans son livre, Jacques Rancière ne développe pas seulement l'idée que la « haine de la démocratie » est aujourd'hui le fait des élites libérales qui cherchent par tous les moyens à conjurer le spectre d'un pouvoir du peuple contestant l'ordre des choses existant. Il dit aussi très justement que cette haine se nourrit d'une « compulsion à se débarrasser du peuple et avec lui de la politique », et que « sous le nom de démocratie, ce qui est impliqué et dénoncé, c'est la politique elle-même »<sup>40</sup>. Slavoj Žižek parle, lui aussi, de « post-politique » : « Dans la post-politique, le conflit entre des visions idéologiques globales incarnées par différentes parties en lutte pour le pouvoir se voit remplacé par la collaboration entre technocrates éclairés et tenants du multiculturalisme libéral ; à travers le processus de négociation des intérêts, un compromis est atteint sous la forme d'un consensus plus ou moins universel »<sup>41</sup>.

Cette post-démocratie n'est rien d'autre que le programme du capitalisme

financier libéral dans son mode postmoderne. C'est un projet de société dont la raison d'être fondamentale est de légitimer et de maintenir en place l'ordre dominant, en créant les conditions d'ajustement du fait social les plus favorables à l'expansion planétaire de la logique du capital. Il s'agit de « réformer » la démocratie, en la privant de son contenu, pour la rendre compatible avec l'évolution du monde dictée par les mutations de la Forme-Capital. C'est ce programme que la « gouvernance mondiale » va s'employer à réaliser.

Alain de BENOIST

1. Pour ne citer que quelques titres récents : Daniel Innerarity, *La démocratie sans l'Etat* (Flammarion) ; Daniel Bounoux, *La crise de la représentation* (Découverte) ; Bernard Stiegler, *La télécratie contre la démocratie* (Flammarion) ; Raymond Boudon, *Renouveler la démocratie* (Odile Jacob) ; Robert Kurz, *Critique de la démocratie balistique* (Mille et une nuits) ; Matthieu Baumier, *La démocratie totalitaire* (Presses de la Renaissance) ; Robert Charvin, *Vers la post-démocratie* (Le Temps des cerises) ; Samuel Pelras, *La démocratie libérale en procès* (L'Harmattan), etc. Cf. aussi Jean-Pierre Le Goff, *La démocratie post-totalitaire*, Découverte, Paris 2002.

2. Matthieu Baumier, *La démocratie totalitaire. Penser la modernité post-démocratique*, Presses de la Renaissance, Paris 2007, p. 11. Cf. aussi Colin Crouch, *Post-Democracy*, Polity Press, Cambridge 2004 ; Guy Hermet, « La gouvernance serait-elle le nom de l'après-démocratie ? », in Guy Hermet, Ali Kazancigil et Jean-François Prudhomme (éd.), *La gouvernance. Un concept et ses applications*, Karthala, Paris 2005, pp. 17-47.

3. Sondage CSA-*Le Parisien*, 6-7 octobre 2005.

4. Sondage TNT-Sofres réalisé les 8 et 9 mars 2006.

5. Baromètre politique français Cevipof-Ministère de l'Intérieur publié le 17 mai 2006.

6. Robert Kurz, *Avis aux naufragés. Chroniques du capitalisme mondialisé en crise*, Lignes-Manifeste, Paris 2004, p. 49.

7. Robert Charvin, *Vers la post-démocratie ?*, Le Temps des cerises, Pantin 2006, p. 45. L'obligation faite depuis 1976 aux candidats à l'élection présidentielle, fussent-ils déjà à la tête d'un parti représentant plus de 10 ou 15 % de l'électorat, de trouver 500 maires disposés à parrainer leur candidature, tire à elle seule la démocratie du côté de l'oligarchie, puisqu'elle revient à accorder un droit de veto aux élus locaux. Pour ne donner qu'un exemple : un sondage CSA réalisé le 4 janvier 2006 a indiqué que 26 % des Français souhaitaient que Jean-Philippe Allenbach, président-fondateur du Parti fédéraliste, qui se réclame des idées de Guy Héraud et d'Alexandre Marc, puisse se présenter à l'élection présidentielle de 2007. Le même sondage révélait une intention de vote en sa faveur de l'ordre de 12 %. Faute d'avoir pu obtenir les 500 signatures, Allenbach n'a pas pu se présenter.

8. Les polémiques qui se sont développées autour du projet de directive Bolkenstein n'ont pas été moins révélatrices : elles sont nées lorsque les électeurs ont réalisé qu'un commissaire européen pouvait prendre de son propre chef, en l'absence de tout débat, des décisions engageant des régulations sociales et économiques décisives. Ce qui confirmait que la construction européenne s'orientait, sans aucune légitimité démocratique, dans une direction dont le bien-fondé ne souffrait lui-même aucun questionnement.

9. François Miquet-Marty, « Les quatre crises de la représentation politique », in *Esprit*, février 2006, p. 83)

10. « Les Anciens ne connaissaient point le gouvernement fondé sur un corps de noblesse, et encore moins le gouvernement fondé sur un corps législatif formé par les représentants d'une nation » (*Esprit des lois*, XI, 8).

11. *Esprit des lois*, II, 2.

12. Jean-Jacques Rousseau, *Contrat social*, livre I, chap. 1.

13. Cf. William L. McBride, « The End of Liberal Democracy as We have Known It? », in *Synthesis Philosophica*, 2005, 2, pp. 461-470.

14. Pierre-Joseph Proudhon, *Œuvres complètes*, vol. 13, Slatkine, Genève 1982, pp. 275-276.

15. *Ibid.*, p. 280.

16. PUF, Paris 1993.

17. On notera néanmoins qu'un mandataire est normalement tenu de rendre des comptes à son mandant et peut être révoqué en cours de mandat, ce qui n'est pas le cas du représentant parlementaire qui, n'étant pas soumis à un mandat impératif, n'est pas révocable en cours de mandat, n'a pas de comptes à rendre à ses électeurs et dispose d'une immunité absolue pour les actes juridiques accomplis dans l'exercice de ses fonctions. C'est au vu de cette différence entre le député et le mandataire au sens du droit privé que Carré de Malberg a pu dire que, dans l'élection, les citoyens ne délèguent pas tant un pouvoir à leurs représentants qu'ils ne leur confèrent un statut (d'où ils tirent ensuite leur pouvoir). « Le député, écrit-il, n'est ni le mandataire, ni le délégué, ni le représentant, de ses électeurs. Il est leur élu, et non leur commissaire. On a exprimé la même idée en disant que ce que le peuple donne à ses élus dans l'élection, ce n'est pas un mandat, mais sa confiance. Caractériser l'élection comme un acte de confiance, c'est marquer aussi qu'elle est de la part des électeurs un acte d'abandon plutôt que de maîtrise » (*Contribution à la théorie générale de l'Etat*, vol. 2, Sirey, Paris 1922, n° 347).

18. Jacques Rancière, *La haine de la démocratie*, La Fabrique, Paris 2005, pp. 60-61. Cf. aussi Pierre Rosanvallon, *Le peuple introuvable. Histoire de la représentation démocratique en France*, Gallimard, Paris 1998.

19. Simone Weil, *Note sur la suppression générale des partis politiques*, Climats, Paris 2006, p. 35.

20. Costanzo Preve, *Il popolo al potere. Il problema della democrazia nei suoi aspetti storici e filosofici*, Arianna, Casalecchio 2006, p. 203. Cf. aussi Pierre Rosanvallon, *Le sacre du citoyen. Histoire du suffrage universel en France*, Gallimard, Paris 1992.

21. Précisons que, s'il a incontestablement homogénéisé la société par l'intégration des masses dans la consommation, le compromis fordiste n'a cependant pas réalisé l'égalité des conditions. Il a bien plutôt dispensé un meilleur niveau de vie au plus grand nombre afin de permettre un fonctionnement de l'économie qui, lui, a permis à un petit nombre de bénéficier d'un niveau de vie incommensurablement plus élevé et de renforcer ainsi sa mainmise sur la société.

22. Cf. Jean-Noël Chopart et Claude Martin (éd.), *Que reste-t-il des classes sociales ?*, Editions de l'Ecole nationale de la santé publique, Rennes 2004 ; Jean Lojkine, *L'adieu à la classe moyenne*, La Dispute, Paris 2005 ; Louis Chauvel, *Les classes moyennes à la dérive*, Seuil, Paris 2006 ; Louis Maurin et Patrick Savidan (éd.), *L'état des inégalités en France 2007*, Belin, Paris 2006.

23. Christopher Lasch, *La révolte des élites*, Climats, Paris 1996, p. 40. Cf. aussi Serge Denis, *L'action politique des mouvements sociaux d'aujourd'hui. Le déclin du politique comme procès de politisation ?*, Presses de l'Université Laval, Sainte-Foy [Québec] 2006.

24. Op. cit., pp. 63-64.

25. Ahmed Henni, « Fin de la modernité ? Une mutation capitaliste : le retour des sociétés de statut et de rente », in *Les Temps modernes*, septembre-octobre 2006, pp. 200-202.

26. Cf. notre dossier « Mais où est passée la gauche ? », in *Éléments*, 99, novembre 2000, pp. 23-44.

27. Roland Guillon, *Les avatars d'une pensée dirigeante. Le cas du parti socialiste*, L'Harmattan, Paris 2005, p. 40.

28. Le même phénomène s'est produit aux Etats-Unis, où l'on a assisté depuis quelques années à une véritable mutation du parti démocrate, celui-ci se consacrant désormais, sous l'influence du politiquement correct et d'un matriarcat rampant, à une *life-style politics* équivalant à abandonner le peuple aux républicains.

29. Laurent Joffrin, *Histoire de la gauche caviar*, Robert Laffont, Paris 2006.

30. « Selon cette conception, remarque Guy Hermet, il faut rester le plus possible entre soi, entre gens compétents et professionnels, en évinçant les perturbateurs » (« Nous sommes en 1775. Gouvernance et après-démocratie », in *Catholica*, été 2005, p. 12). Cf. aussi Nathalie Brion et Jean Brousse, *La bulle. La France divorce de ses élites*, Table ronde, Paris 2006.

31. « Le populisme : de la valorisation à la stigmatisation du populaire », in *Hermès*, 42, 2005, p. 156. Auteur d'un essai dans lequel elle conteste l'étiquette « nationale-populiste » attribuée au Front national, notamment par Pierre-André Taguieff (*Le « populisme du FN » : un dangereux contresens*, Editions du Croquant, Broissieux 2004), Annie Collovald rappelle par ailleurs qu'en tant que doctrine le « populisme » est, historiquement parlant, un courant nettement situé à gauche, et que l'« appel au peuple » était à l'origine « une stratégie visant à donner position, autorité et dignité à des groupes sociaux exclus de toute représentation politique et, avec eux, à faire entendre les causes sociales et politiques qu'ils défendaient » (art. cit., p. 159).

32. Op. cit., p. 88.

33. Op. cit.

34. Op. cit., p. 159.

35. Cf. François Brune, *De l'idéologie, aujourd'hui*, Parangon/Vs, Lyon 2005, pp. 141-145 ; « L'idéal démocratique dévoyé », in *Le Monde diplomatique*, mai 1997.

36. Gilles Lipovetsky, *L'empire de l'éphémère*, Gallimard, Paris 1987, p. 236. Même constat chez Christopher Lasch : « Lorsque politiciens et administrateurs n'ont d'autre but que de vendre au public leurs qualités de dirigeants, ils se privent de références intelligibles à partir desquelles ils pourraient déterminer les objectifs de certaines politiques et en évaluer l'échec ou la réussite » (*La culture du narcissisme*, Climats, Castelnau-le-Lez 2000, p. 115). Sur ce sujet, cf. aussi Javier Barrycoa, *Du pouvoir dans la modernité et la postmodernité*, Hora Decima, Paris 2005, pp. 134-135 ; Bernard Stiegler, *La télécratie contre la démocratie. Lettre ouverte aux représentants politiques*, Flammarion, Paris 2006.

37. « Le phénomène Berlusconi : ni populisme ni vidéocratie, mais néo-politique », in *Hermès*, 42, 2005, p. 177. Pierre Musso ajoute que « le sourire inoxydable et le bronzage permanent du

*Cavaliere* » renvoyaient aussi à la « créativité ludique promue par le néo-management » : « Son sourire couvre aussi un deuil : celui du "sérieux" de l'Etat et des institutions, des médiations sociales et culturelles issues du capitalisme fordiste. Ce culte du sourire est un des signes du dressage télévisuel et managérial du corps idéal, jeune, sportif, heureux, triomphant [...] Le pari berlusconien est d'affirmer que le corps symbolique à l'ère de la néo-politique n'est plus celui de l'Etat, mais celui du dirigeant d'entreprise et de l'animateur de télévision » (ibid., p. 178).

38. Op. cit., pp. 47-48.

39. Zygmunt Bauman, *La société assiégée*, Le Rouergue-Chambon, Rodez 2005, p. 271. Cf. aussi Caroline Eliacheff et Daniel Soulez Larivière, *Le temps des victimes*, Albin michel, Paris 2007.

40. Op. cit., pp. 89 et 40.

41. Slavoj Zizek, *Plaidoyer en faveur de l'intolérance*, Climats, Castelnau-le-Lez 2004, p. 39.